

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU JEUDI 5 OCTOBRE 2023**

L'An Deux Mille Vingt-trois, le Jeudi Cinq du mois d'Octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

**ETAIENT PRÉSENTS :** M. Cédric CORNET – Mme Liliane MONTOUT – M. Guy BACLET – Mme Mégane BOURGUIGNON – M. Louis ANDRE – Mme Nanouchka LOUIS – M. Sébastien THOMAS – Mmes Rebecca BELLEVAL – Elodie CLARAC – M. Emmerly BEAUPERTHUY – Mme France-Enna URBINO – M. Michel HOTIN – Mmes Marie-Renée ADELAÏDE – Sandra MOLIA – Mévice VÉRITÉ – M. Jimmy DAMO – Mme Nina PAULON – M. Stéphane URIE – Mmes Wennie MOLIA – Meggza ALEXIS – MM. David LUTIN – Lucas ALBERI – Mmes Nadia CELINI – Yane BEZIAT – MM. Jean-Claude CHRISTOPHE – Julien DINO – Mme Maguy BORDELAIS – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Jocelyne VIROLAN – Ghylaine JEANNE.

**ETAIENT ABSENTS :** MM. Teddy BARBIN – Marcellin ZAMI – Mmes Marguerite MURAT – Sylvia HENRY (excusée ; pouvoir donné à Mme Jocelyne VIROLAN) – M. Jules FRAIR.

**Date d'envoi de la convocation :** 29 septembre 2023

**Date d'affichage :** 29 septembre 2023

**Nombre de Conseillers municipaux en exercice :** 35

**Nombre de Conseillers présents :** 30

**Absents :** 5

**Procurations :** 1

**Appelés à voter :** 31

**Président de séance :** Monsieur Cédric CORNET

**Secrétaire de séance désignée à l'unanimité :** Madame Meggza ALEXIS

**BUDGET SUPPLÉMENTAIRE  
2023 DE LA VILLE DU GOSIER**

**CM-2023-7S-DAF-65**

**Vu le code général des collectivités territoriales ;**

**Vu la loi n° 94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités territoriales ;**

**Vu le décret du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;**

**Vu l'arrêté du 22 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 ;**

971-219711132-20231005-CM20237SDAF65-DE  
Date de réception préfecture : 11/10/2023

Vu la délibération n° CM-2022-6S-DAF-80, du 10 novembre 2022 qui approuve le règlement budgétaire et financier de la Ville ;

Vu la délibération n°CM-2022-8S-DAF-26, du 15 décembre 2022 relative à l'adoption du Budget Primitif 2023 de la Ville du Gosier ;

Vu la délibération n°CM-2023-2S-DAF-20, du 11 avril 2023 relative à l'adoption de la décision modificative n°1 au budget 2023 de la ville ;

Vu la délibération n° CM-2023-5S-DAF-40, du 13 juin 2023 relative à l'approbation du compte administratif 2022 de la ville du Gosier ;

Vu la délibération n° CM-2023-5S-DAF-42, du 13 juin 2023 adoptant la décision modificative n°2 au budget primitif 2023 de la ville du Gosier ;

Vu l'avis favorable de la commission Finances et Transformation de l'Action Publique en date du 26 septembre 2023 ;

Considérant le résultat dégagé à la clôture des comptes de 2022 et les dépenses et recettes nouvelles à inscrire sur le budget 2023 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A la majorité des voix exprimées par : 22 voix pour ; 3 voix contre ; 4 abstentions et 2 non votants

#### DECIDE

Article 1 : De voter le budget supplémentaire 2023 de la collectivité ci-après :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A	
		DÉPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	6 844 069,34 €	3 902 000,00 €
+++			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	4 163 398,62 €	280 652,96 €
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00 €	(si solde positif) 6 824 815,00 €
=		=	
Total de la section d'investissement (2)	11 007 467,96 €	11 007 467,96 €	
		DÉPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 494 435,13 €	391 902,00 €
+++			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	977 692,87 €	808 464,43 €
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00 €	(si excédent) 2 271 761,57 €
=		=	
Total de la section de fonctionnement (3)	3 472 128,00 €	3 472 128,00 €	
TOTAL DU BUDGET (4)	14 479 595,96 €	14 479 595,96 €	

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						C1
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	3 919 654,00 €	584 136,32 €	-491 732,00 €	0,00 €	4 012 058,32 €
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	50 000,00 €	41 002,10 €	0,00 €	0,00 €	91 002,10 €
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	4 631 001,00 €	3 538 260,20 €	3 335 801,34 €	0,00 €	11 505 062,54 €
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	904 551,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	904 551,00 €
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>9 505 206,00 €</b>	<b>4 163 398,62 €</b>	<b>2 844 069,34 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>16 512 673,96 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
13	Subventions d'investissement (4)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	2 550 000,00 €	0,00 €	4 000 000,00 €	0,00 €	6 550 000,00 €
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
26	Participations et créances rattachées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>2 550 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 000 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>6 550 000,00 €</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>12 055 206,00 €</b>	<b>4 163 398,62 €</b>	<b>6 844 069,34 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>23 062 673,96 €</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	100 000,00 €		0,00 €	0,00 €	100 000,00 €
041	Opérations patrimoniales (8)	5 000 000,00 €		0,00 €	0,00 €	5 000 000,00 €
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>5 100 000,00 €</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>5 100 000,00 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>17 155 206,00 €</b>	<b>4 163 398,62 €</b>	<b>6 844 069,34 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>28 162 673,96 €</b>
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>						<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>28 162 673,96 €</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>						
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	3 141 903,00 €	280 652,96 €	1 252 000,00 €	0,00 €	4 674 555,96 €
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	2 942 569,00 €	0,00 €	2 600 000,00 €	0,00 €	5 542 569,00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>6 084 472,00 €</b>	<b>280 652,96 €</b>	<b>3 852 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>10 217 124,96 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 000 000,00 €	0,00 €	-500 000,00 €	0,00 €	1 500 000,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régle) (8)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
26	Participations et créances rattachées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total des recettes financières</b>		<b>2 000 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>-500 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 500 000,00 €</b>
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>8 084 472,00 €</b>	<b>280 652,96 €</b>	<b>3 352 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>11 717 124,96 €</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	3 188 234,00 €		0,00 €	0,00 €	3 188 234,00 €
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	882 500,00 €		550 000,00 €	0,00 €	1 432 500,00 €
041	Opérations patrimoniales (10)	5 000 000,00 €		0,00 €	0,00 €	5 000 000,00 €
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>9 070 734,00 €</b>		<b>550 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 620 734,00 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>17 155 206,00 €</b>	<b>280 652,96 €</b>	<b>3 902 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>21 337 858,96 €</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>6 824 815,00 €</b>
--	-----------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>28 162 673,96 €</b>
---	------------------------

**Pour information :** Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>4 520 734,00 €</b>
--	-----------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.  
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.  
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.  
(4) Hors recettes imputées au chapitre 018. (5) Sauf 165, 166 et 16449.  
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.  
(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.  
(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.  
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).  
(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.  
(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des comptes budgétaires conformément aux dispositions 971-219711132-20231005-CM20237SDAF65-DE  
Date de réception préfecture : 11/10/2023  
(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.  
(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	8 960 988,00 €	0,00 €	1 426 435,13 €	0,00 €	10 387 423,13 €
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	28 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	28 000 000,00 €
014	Atténuations de produits	5 300 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 300 000,00 €
016	APA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	3 859 928,00 €	977 692,87 €	148 000,00 €	0,00 €	4 985 620,87 €
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>46 120 916,00 €</b>	<b>977 692,87 €</b>	<b>1 574 435,13 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>48 673 044,00 €</b>
66	Charges financières	1 100 350,00 €	0,00	0,00 €	0,00 €	1 100 350,00 €
67	Charges spécifiques (4)	58 000,00 €	0,00	0,00 €	0,00 €	58 000,00 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00 €		370 000,00 €	0,00 €	370 000,00 €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>47 279 266,00 €</b>	<b>977 692,87 €</b>	<b>1 944 435,13 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>50 201 394,00 €</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	3 188 234,00 €		0,00 €	0,00 €	3 188 234,00 €
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	882 500,00 €		550 000,00 €	0,00 €	1 432 500,00 €
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>4 070 734,00 €</b>		<b>550 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 620 734,00 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>51 350 000,00 €</b>	<b>977 692,87 €</b>	<b>2 494 435,13 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>54 822 128,00 €</b>

+  
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00 €

=

**TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 54 822 128,00 €**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT						C2
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	610 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	610 000,00 €
016	APA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 301 000,00 €	515 038,30 €	0,00 €	0,00 €	1 816 038,30 €
73	Impôts et taxes (sauf 731)	19 645 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	19 645 000,00 €
731	Fiscalité locale	21 710 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €	0,00 €	22 110 000,00 €
74	Dotations et participations (4)	7 606 000,00 €	0,00 €	-8 098,00 €	0,00 €	7 597 902,00 €
75	Autres produits de gestion courante (4)	378 000,00 €	293 426,13 €	0,00 €	0,00 €	671 426,13 €
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>51 250 000,00 €</b>	<b>808 464,43 €</b>	<b>391 902,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>52 450 366,43 €</b>
76	Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
77	Produits spécifiques (4)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>51 250 000,00 €</b>	<b>808 464,43 €</b>	<b>391 902,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>52 450 366,43 €</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	100 000,00 €		0,00 €	0,00 €	100 000,00 €
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>100 000,00 €</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>100 000,00 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>51 350 000,00 €</b>	<b>808 464,43 €</b>	<b>391 902,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>52 550 366,43 €</b>
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>						<b>2 271 761,57 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>54 822 128,00 €</b>
Pour information : Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.						
<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)</b>		<b>4 520 734,00 €</b>				

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.  
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.  
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.  
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.  
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.  
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.  
(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

**Article 2 :** Le maire, la directrice générale des services et la trésorière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le  
**11 OCT. 2023**  
Et publication ou notification le  
**12 OCT. 2023**

Fait et délibéré à Gosier, le 5 octobre 2023

Pour extrait certifié conforme



La secrétaire de séance

Accusé de réception en préfecture  
971-219711132-20231005-CM20237SDA-F664-DE  
Date de réception préfecture : 11/10/2023

- Meggza ALEXIS -